

l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'un certain nombre de comités spéciaux. En 1987, l'Assemblée générale comptait 157 membres.

Lorsque des troupes ont par le passé été envoyées au nom des Nations Unies pour sauvegarder la paix et la sécurité, le Canada a pris une part active en fournissant du personnel et du matériel.

Le Canada a également siégé à intervalles réguliers au Conseil économique et social, le troisième plus important organe des Nations Unies. En général, le Conseil se réunit deux fois par année : une fois à New York, au printemps, pour discuter de questions d'ordre social et humanitaire, et une fois à Genève, au milieu de l'été, afin d'étudier des questions économiques, notamment les problèmes d'alimentation et la coopération internationale.

L'ONU, qu'appuie énergiquement le Canada, continue de consacrer beaucoup de temps et d'effort à la promotion et à la protection des droits de la personne. À la suite de l'entrée en vigueur, en 1987, de la Convention des Nations Unies contre la torture, la première réunion du comité chargé de surveiller la mise en pratique des résolutions de la Convention a eu lieu en avril 1988. L'ébauche d'une convention des droits de l'enfant fait présentement l'objet de pourparlers actifs, et le texte a reçu l'appui sans réserve du gouvernement canadien et de plusieurs gouvernements provinciaux qui participent au processus de définition des positions du Canada dans le cadre de ces négociations. Le Canada a également instauré des mesures au sein de la Commission des droits de l'homme en vue d'assurer une mise en œuvre plus efficace de tous les instruments touchant les droits de la personne. Le Canada a été nommé membre de cette commission en 1988 pour une période de trois ans, qui a débuté en janvier 1989.

Le Canada a également offert un appui non équivoque à l'ONU dans les efforts qu'elle déploie pour résoudre le problème du trafic illicite des drogues et de l'abus de ces dernières. Le Canada est l'un des principaux donateurs au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et il entend participer activement à la Conférence de Vienne afin de rédiger une nouvelle convention internationale sur le trafic illicite des drogues.

Le Canada est l'un des pays qui contribuent le plus au budget des Nations Unies. En 1987, il occupait le quatrième rang sur le plan des contributions globales à l'ONU, y compris les contributions volontaires et les cotisations établies. De plus, il contribue volontairement au Programme des Nations Unies pour le développement, au Haut-commissariat des Nations Unies pour

les réfugiés, au Fonds des Nations Unies pour l'aide à l'enfance, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine, au Programme alimentaire mondial, à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. Le Programme des Nations Unies pour le développement est l'un des plus importants de tous et il joue un rôle clé en ce qui concerne la coordination des activités de l'ONU en matière de développement.

Le Canada et le désarmement. Le Canada participe activement à toutes les tribunes multilatérales importantes, y compris la Première Commission des Nations Unies et la Commission des Nations Unies sur le désarmement, la Conférence de Genève sur le désarmement, et les nouveaux pourparlers de Vienne sur les mesures de confiance et l'équilibre des forces conventionnelles. Le Canada a également participé à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, qui s'est terminée en septembre 1986 par la publication d'un document faisant consensus et renfermant une série de mesures de confiance relatives à certains genres d'activités militaires en Europe. Le Canada poursuit ses objectifs en matière de contrôle des armements par des discussions bilatérales avec des pays de l'Est et de l'Ouest et avec les États neutres et non alignés qui s'intéressent activement aux questions de désarmement et de contrôle des armements. Le Canada appuie sans réserve les objectifs poursuivis par les États-Unis et l'Union soviétique dans leurs négociations bilatérales sur les armes nucléaires et spatiales qui ont lieu à Genève, et incite les deux parties à conclure d'autres accords dans ce domaine.

Les priorités du Canada en matière de désarmement et de contrôle des armements se présentent comme suit : réduction radicale négociée des forces nucléaires et amélioration de l'équilibre stratégique ; maintien et renforcement de la politique de la non-prolifération des armes nucléaires ; négociation en vue de l'interdiction globale des armes chimiques ; appui à un traité exhaustif sur l'interdiction des essais nucléaires ; prévention d'une course aux armements dans l'espace ; et établissement d'un climat de confiance suffisant pour faciliter la réduction des forces militaires en Europe et ailleurs.